

FASTT-MUT : complémentaire santé dédiée aux intérimaires.

OBJECTIF

Inciter les jeunes ne possédant pas de couverture santé à en souscrire une, en leur proposant une solution adaptée et proportionnée.

CONTENU DE LA PRESTATION

Un choix entre différents niveaux de garanties, dont :

- Le niveau « Bronze », adapté, en logique de prévoyance pour un jeune n'ayant pas de souci de santé immédiat.
- Le niveau « Argent », qui présente un bon compromis entre des garanties plus complètes pour le dentaire et l'optique et un niveau de cotisation accessible.

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

CONDITIONS

- Des tarifs compétitifs négociés pour les intérimaires dès la 1^{ère} heure de mission
Des **tarifs encore plus accessibles à partir de 600 heures de mission** sur 12 mois (toutes agences d'emploi confondues) : à partir de 12 € par mois.
- Des tarifs encore plus faibles sous conditions de ressource (avis d'impôt) : à partir de 7€ par mois.
- Adhésion acquise pour toute l'année civile quelle que soit l'évolution du statut (période de mise en situation en milieu professionnel, période sans travail, en formation, en CDD...)
- Résiliation possible à tout moment avec un préavis réduit de 1 mois.

RÉFÉRENT
MISSION JEUNES :

FASTT 0800 28 08 28 choix 5 (numéro gratuit depuis un fixe, de 8 h 30 à 19 h 30)

Ou devis et adhésion en ligne :

<http://www.fastt.org/Mutuelle-des-interimaires,17082.html>